



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

procès

Question écrite n° 50599

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu appelle à nouveau l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les suites de la requête du 30 mars 2001, d'une demande en révision du procès de Guillaume Seznec. Requête effectuée auprès de la commission de révision des condamnations pénales. Elle lui demande de lui indiquer dans quel délai la commission doit statuer sur cette requête.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la Commission de révision des condamnations pénales, saisie par requête du 30 mars 2001 en application de l'article 623 du code de procédure pénale, examinera la révision du procès de Guillaume Seznec à l'audience du 24 janvier 2005.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50599

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8814

Réponse publiée le : 11 janvier 2005, page 381